Concertation publique

RTE - Renforcement du réseau électrique entre Éguzon et Marmagne

Note de synthèse du débat mobile n°8

31 octobre 2026 – Fête de la Châtaigne à Éguzon – 9h-18h

Chiffres clés de la rencontre

Positionnés sur un des axes d'entrée de la Fête de la Châtaigne dans le centre-ville d'Éguzon, avec une visibilité accrue, 6 membres de l'équipe RTE étaient présents pour aller à la rencontre des passants, leur présenter le projet, recueillir leurs contributions et répondre à leurs questions.

Le dispositif de débat mobile prend la forme d'un camion aux couleurs du projet à l'intérieur duquel des totems numériques permettent de zoomer précisément sur les tracés des fuseaux, de mange-debout pour accueillir la documentation et les maquettes des pylônes, ainsi que d'une borne ludique avec une course de vélos et une jauge présentant l'énergie produite.

Lors de cette rencontre :

- 275 personnes ont été rencontrées, dont 8 enfants ;
- 11 flyers ont été distribués ;
- 61 synthèses du dossier de concertation ont été distribuées ;
- 5 contributions écrites ont été déposées.

Déroulé et tonalité des échanges

La Fête de la Châtaigne d'Éguzon est une manifestation annuelle qui rassemble de nombreux stands de producteurs, d'artisans et d'exposants proposant des spécialités gastronomiques, des produits régionaux et des créations artisanales. Plusieurs animations rythment la journée : dégustations, châtaignes grillées, démonstrations de savoir-faire, concerts et animations musicales. L'événement prend la forme d'un grand marché festif et convivial, attirant un public familial et de nombreux visiteurs, rayonnant dans tout le sud de l'Indre et le nord de la Creuse.

Une part importante des personnes rencontrées avaient déjà connaissance du projet, via la presse, grâce au flyer reçu à leur domicile. Les échanges, parfois longs, se sont déroulés dans un climat cordial. La proximité du poste électrique d'Éguzon et du barrage se reflète dans les profils de certaines personnes rencontrées, dont plusieurs travaillent ou ont travaillé dans les métiers de l'électricité. Cette familiarité avec le secteur a souvent suscité leur intérêt pour le projet. D'autres participants, notamment des familles, ont été attirés par la course de vélos, qui a constitué une occasion d'engager la discussion.

De nombreuses personnes concernées par les fuseaux ont souhaité obtenir des précisions sur le tracé. Les totems numériques installés à l'intérieur du camion se sont révélés utiles à plusieurs reprises pour échanger de manière précise sur l'insertion des fuseaux.

Synthèse des sujets et questionnements soulevés par les participants

Raisons d'être du projet

Les participants ont exprimé le souhait d'obtenir davantage de précisions sur l'utilité d'une nouvelle ligne électrique à 400 000 volts et sur les enjeux auxquels elle doit répondre. Les discussions ont principalement concerné l'augmentation des besoins en électricité, la nécessité de consolider le réseau de transport et l'intégration de cette future infrastructure dans le réseau existant.

Des questions ont également été soulevées concernant un éventuel lien entre le projet et l'implantation du datacenter de Google sur le territoire, ainsi que sur la contribution du barrage d'Éguzon à la production d'électricité.

Par ailleurs, plusieurs participants ont manifesté leur compréhension des enjeux liés au renforcement du réseau et reconnu l'intérêt du projet. Certains ont également exprimé clairement leur soutien à sa réalisation.

Sujets de questionnements

Plusieurs questions ou remarques ont été partagées sur :

- les caractéristiques techniques de la future ligne, notamment le niveau de tension, la nature des câbles, la distance entre les pylônes et leur hauteur ;
- les nuisances sonores potentielles de la ligne et son impact sur le paysage ;
- les effets potentiels des champs électromagnétiques sur la santé, notamment au regard de situations individuelles évoquées par certains participants ;
- la possibilité de mettre la ligne en souterrain et les raisons du choix d'une ligne aérienne ;
- les modalités de choix du fuseau de moindre impact et les prochaines étapes de la concertation ;
- les conséquences du projet pour les propriétaires et les exploitants agricoles, notamment les indemnisations, les éventuelles expropriations et les surplombs de parcelles ;
- les conséquences du projet sur les milieux naturels ;
- le calendrier du projet.

Hypothèses de fuseaux

De nombreuses personnes ont souhaité connaître les fuseaux envisagés et savoir si leur habitation, leurs terres (et/ou celles de membres de leurs familles) ou leur commune étaient susceptibles d'être concernés par le projet. Les échanges ont notamment porté sur la largeur des fuseaux, leur définition et les critères qui permettront de déterminer le tracé final.

Plusieurs participants ont estimé qu'il serait préférable de rapprocher la future ligne d'un ouvrage électrique existant, afin de limiter la création de nouvelles infrastructures dans des secteurs jusqu'alors préservés. Le fuseau B, associé au tracé de la ligne 225 000 volts appelée à être déposée, a notamment été évoqué favorablement par plusieurs personnes. Une personne a suggéré de privilégier le suivi de la ligne 400 000 volts existante. Des personnes ont expliqué leur préférence pour les fuseaux B, G et H car ils sont plus courts, donc il y a moins à construire et moins d'impact.

La création de nouveaux ouvrages dans des secteurs actuellement vierges a suscité des interrogations, plusieurs participants estimant qu'il serait préférable de s'appuyer sur les infrastructures existantes pour limiter les impacts humains et environnementaux.

D'autres personnes se sont positionnées en faveur du fuseau A (car plus éloigné de l'habitation d'un ami) et du E (car « le vin ne les intéresse pas »). Une personne a considéré les fuseaux A et C pertinents même si elle a précisé qu'elle priorise le fuseau B. Une autre personne s'est positionnée contre le fuseau F car son fils a des terres dans le secteur, et une autre a demandé à ce que la vallée du Cher soit évitée.

Les échanges ont fait ressortir des préoccupations relatives à l'insertion paysagère du projet et à la multiplication des infrastructures sur le territoire. Certaines personnes ont évoqué la présence de lignes électriques existantes. En outre, un exploitant agricole qui habite à Éguzon a exprimé son mécontentement au sujet des lignes haute tension ainsi que la gestion de la végétation.

Enfin, des interrogations ont porté sur l'articulation du projet avec d'autres projets de développement du territoire. Un participant a notamment demandé des renseignements sur le projet RTE à Dun-sur-Auron.

Concertation

Les discussions ont également porté sur l'organisation de la concertation, les différents moyens mis à disposition pour s'informer et s'exprimer, ainsi que sur le calendrier des prochaines étapes.

Plusieurs participants ont indiqué leur intention d'assister aux prochaines réunions publiques prévues à Neuvy-Saint-Sépulchre et à Reuilly. D'autres se sont montrés intéressés par la visite de ligne du 14 novembre ou ont envisagé de contribuer via la plateforme participative.

La démarche de concertation a été perçue par certains comme une occasion de mieux appréhender le projet et les critères retenus pour élaborer les fuseaux. À l'inverse, des interrogations ont été exprimées quant à la réelle prise en considération des avis recueillis et à l'utilité de la concertation.

